**Résumé du PFE : sous titre :** **Réflexions sur le système de contrôle des denrées alimentaires animales et ou d'origine animale en Algérie**

**Résumé**:

La sécurité alimentaire est une préoccupation majeure des professionnels de l’agroalimentaire et des pouvoirs publics. Les risques alimentaires font peser un grand danger sur la santé publique et des pertes importantes pour l’économie nationale. A l’échèle nationale, différents organismes sont chargé d’assurer le contrôle des denrées alimentaires, des structures de productions et de transformation afin de limiter les risques d’intoxications et d’infections alimentaires. Les textes législatifs et les règlements régissant le contrôle alimentaire ainsi que leur application doivent faire l’objet d’une attention particulière par les structures de l’état chargées de ce contrôle. L’efficacité de ces systèmes de contrôle passe par une bonne coordination de ces derniers que ce soit au niveau national qu’au niveau international. Le risque alimentaire est minime lorsque les deux parties, consommateurs et producteurs, en sont informées et sensibilisées.